



Master Culture et Communication

Éducation artistique et culturelle

Domaine **Sciences humaines et sociales**

Mention **Culture et communication**

Parcours-type « Éducation Artistique et Culturelle : Rencontres, pratiques, connaissances. Publics, territoires et temps de la vie »

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) est un institut public d'enseignement supérieur. Premier lieu dédié à la formation, à la recherche, à l'animation et la production de ressources en EAC, l'Inseac a pour objectif de structurer et développer la recherche dans le domaine de l'EAC et de traduire en matière de formation initiale et continue la Charte pour l'éducation artistique et culturelle du Haut conseil pour l'éducation artistique et culturelle (HCEAC) et l'objectif « 100% EAC » porté par l'État.

L'Inseac est implanté à Guingamp, au cœur d'un territoire fortement engagé dans l'EAC et accueilli au sein de l'ancienne prison de Guingamp entièrement réhabilitée, bâtiment du XIX^{ème} siècle classé Monument historique en 1997.

Contact

bnh_formations-inseac@lecnam.net

02 21 08 01 85

Inseac

Institut national supérieur de l'éducation
artistique et culturelle
4 rue Auguste Pavie
22200 GUINGAMP

www.cnam-inseac.fr



EN SAVOIR +

Présentation du diplôme

Objectif du master

Former des professionnels à haut niveau de responsabilité dans des structures engagées dans l'éducation artistique et culturelle.

Le programme du master est articulé autour des 3 piliers de l'EAC :

- ◆ la **connaissance** (des arts et de la culture)
- ◆ la **rencontre** (avec les artistes et les œuvres)
- ◆ la **pratique** (des arts et de la culture).

Procédure de candidature et pré-requis

Le master est accessible pour les candidats en formation initiale et en formation continue

Accès Master 1^{ère} année

1 - Être titulaire d'une Licence en Sciences Humaines et Sociale ou Sciences et Techniques parmi lesquelles Sciences de l'Information et de la Communication, Arts, Lettres, Sciences de l'éducation, Sociologie, Anthropologie, Histoire, Géographie, Sciences politiques, Architecture, Écoles d'Art, sous réserve d'obtention du DNA (Diplôme National d'Arts) et Conservatoires (sous réserve de l'obtention du DNSP (Diplôme National Supérieur Professionnel).

2 - Via la plateforme www.monmaster.gouv.fr, sauf pour les étudiants extra-communautaires dont le pays de résidence est couvert par le dispositif Études en France

3 - Accès également par la VAPP, VAE ou VES

Accès Master 2^{ème} année

1 - Être titulaire d'une première année de Master validée en sciences de l'information et de la communication, sciences de l'éducation et sciences humaines.

2 - Sur dossier de candidature téléchargeable sur le site internet à partir de fin avril

3 - Accès également par la VAPP, VAE ou VES

4 - Les étudiants extra-communautaires dont le pays de résidence est couvert par le dispositif Études en France doivent passer par la plateforme Campus France.

Durée et organisation de la formation

Accessible en formation initiale et en formation continue, cette formation se décompose en deux années de deux semestres.

1^{ère} année

- ◆ 519 heures d'enseignement
- ◆ 307 heures de stage
- ◆ Semestre 1 - 100% présentiel à Guingamp de septembre à janvier
- ◆ Semestre 2 - 100% présentiel à Guingamp de mi-janvier à mi-avril puis période de stage

2^{ème} année

- ◆ 408 heures d'enseignement
- ◆ Entre 560 et 800 heures de stage ou d'alternance
- ◆ Semestre 1 - 100% présentiel à Guingamp de septembre à mi-décembre
- ◆ Semestre 2 - Période de professionnalisation de janvier à juin

Tarifs de la formation

Formation initiale :
250,00 € par année universitaire (tarif par arrêté ministériel)

Formation professionnelle continue : 3 700,00 € par année universitaire

Étudiants internationaux : droits d'inscription différenciés d'un montant de 3 700,00 € par année universitaire

Les + du Master culture et communication EAC

- ◆ Une pédagogie par projet et de projets
- ◆ Une démarche d'idéation qui comprend innovation collaborative et intelligence collective
- ◆ Un contact permanent avec l'équipe pédagogique, des acteurs culturels et de la communauté éducative sur la mise en place et l'évaluation des dispositifs EAC
- ◆ Modalités de contrôle des connaissances en 100% Contrôle continu

Et après le master

Passerelles et poursuites d'études

La validation de ce master (1^{ère} et 2^{ème} année confondue) donne droit à un niveau Bac+5 et octroie ainsi **300 ECTS** (European Credits Transfer System) valorisables dans le cadre du système LMD (Licence-Master-Doctorat).

Des poursuites d'études sont possibles en doctorat, niveau Bac+8, notamment au sein de l'Inseac.

Les enseignants-chercheurs accompagnent plusieurs thèses en éducation artistique et culturelle chaque année.

Débouchés professionnels

De nombreux débouchés professionnels sont possibles à la suite du Master :

- Dans les secteurs publics (services déconcentrés de l'État en région, collectivités territoriales) ou privés (associations)
- Différents débouchés : Administration de structures et de projets culturels, Direction d'institutions, Direction d'un service des publics et des relations avec les scolaires, Gestion de la communication ou d'actions culturelles, Métiers de l'enseignement, Métiers de la culture, Artiste...

Réussite et insertion des diplômé.e.s

- ◆ 100% de réussite en master 1^{ère} année pour l'année universitaire 2022-2023
- ◆ 86% de réussite en master 2^{ème} année pour l'année universitaire 2022-2023

Blocs de compétences et formation à distance

Le découpage de l'offre de formation du Master en blocs de compétences permet de proposer des modules de formation sur-mesure et certifiants à destination du public de la formation continue : enseignant, artiste, animateur socioculturel, chargé de communication, responsable de l'action culturelle...

Entièrement à distance et hors temps de travail, les bloc de compétences permettent de développer son employabilité en construisant son parcours professionnel par étapes.

Accessibilité

Les locaux de l'Inseac sont partiellement adaptés aux personnes à mobilité réduite puisqu'ils sont situés au sein d'un bâtiment historique. Néanmoins toutes les salles d'enseignement et les sanitaires sont accessibles.

Certaines salles de cours disposent d'une boucle à induction magnétique, système d'aide à l'écoute pour les malentendants porteurs d'un appareil auditif ou non. Les salles équipées sont identifiées d'un pictogramme.

L'institut applique également la mise en place du Régime Spécial d'Études permettant à un étudiant en formation initiale, sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps.

Responsables de la formation

Damien MALINAS, Maître de conférence en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable du Master

Stéphanie POURQUIER-JACQUIN, Maîtresse de conférence en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable pédagogique du Master 1^{ère} année

Raphaël ROTH, Maître de conférence en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable pédagogique du Master 2^{ème} année



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.**

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est **une éducation à l'art.**

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique.

C'est aussi **une éducation par l'art.**

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de la vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical.**

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.**

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'**une dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.



Semestre 1

Septembre - Décembre (en présentiel)

30 crédits ECTS

EAC 101 : Acquérir les fondamentaux des arts et de la culture - Connaissance des dynamiques de la Culture et de la Communication - Sociologie des publics des cultures savantes, populaires et ludiques

36h | 4 crédits ECTS

- ◆ Fondamentaux de la Culture et de la Communication (18h)
- ◆ Sociologie des publics, des cultures savantes, populaires et ludiques (18h)

EAC 102 : Connaître les politiques publiques de la culture : de l'éducation populaire à l'EAC

36h | 4 crédits ECTS

- ◆ Politiques publiques de la culture : de l'éducation populaire à l'EAC (12h)
- ◆ Histoire des arts - Niveau 2 (12h)
- ◆ Transversalité de l'EAC, de ses valeurs et des parcours d'élèves : citoyenneté, laïcité, développement durable et culture commune (12h)

CCE 204 : Sémiotique des Interfaces : signes, usages et interactions

36h | 4 crédits ECTS

- ◆ Fondamentaux du numérique (EPN16)

EAC 104 : Construire ses outils pour évaluer des projets en EAC : méthodologies de l'enquête qualitative et quantitative en living-lab

36h | 4 crédits ECTS

- ◆ Épistémologie des SHS (12h)
- ◆ Méthodologie de l'enquête quantitative (12h TD)
- ◆ Méthodologie de l'enquête qualitative (12h TD)

EAC 105 : Développer des actions d'éducation artistique et culturelle à l'école

45h | 6 crédits ECTS

- ◆ Droit de la culture et de l'EAC en contexte scolaire (12h)
- ◆ Éloquence : arts de la parole, de la lecture à voix haute et pratiques de la voix (12h TD)
- ◆ Culture scientifique, technique et industrielle (12h)
- ◆ Éco-citoyenneté et développement durable (9h)

EAC 106 : Construire son projet scientifique et professionnel en EAC

36h | 4 crédits ECTS

- ◆ Atelier fiches de lecture & note de synthèse (12h TD)
- ◆ Méthodologie de l'objet d'étude (12h TD)
- ◆ Anglais appliqué à l'EAC et à la médiation (12h TD)

EAC 107 : Concevoir et conduire des projets en EAC

36h | 4 crédits ECTS

- ◆ Gestion, montage et financement de projets d'EAC (18h)
- ◆ Art, culture et économie sociale et solidaire (6h)
- ◆ Sécuriser et accompagner les enseignants dans le cadre d'un événement (12h TD)

Semestre 2

Janvier - Juillet (en présentiel)

30 crédits ECTS

EAC 103 : Mettre en place des expériences innovantes en EAC - Idéation, conception et mise en œuvre de dispositifs de valorisation et de partage d'expériences en EAC

36h | 4 crédits ECTS

- ◆ Conception de dispositifs de valorisation en EAC (18h)
- ◆ Workshop idéation : ateliers collaboratifs pour créer un dispositif en EAC (18h TD)

EAC 108 : Travailler avec un artiste : l'idéation à l'art et par l'art, par tous et pour tous

36h | 4 crédits ECTS

- ◆ Pratique artistique (12h TD)
- ◆ Construire la fidélité artistique dans un projet d'EAC (12h TD)
- ◆ L'intervention de l'artiste en milieu scolaire (12h)

EAC 109 : Maîtriser des logiciels d'enquêtes et de traitement des données - Living-Lab de l'EAC - Atelier d'enquête du laboratoire à ciel ouvert

60h 8 crédits ECTS

- ◆ Évaluer une action ou un dispositif d'EAC (9h TD)
- ◆ Concevoir une enquête longitudinale et comparative pour le suivi de cohortes d'élèves de la maternelle à l'université (9h TD)
- ◆ Appliquer une enquête sur les publics de la culture dans différents contextes (équipement culturel, événement culturel, dispositif artistique et culturel à l'école) (12h TD)
- ◆ Maîtriser des logiciels d'enquêtes et de traitement des données et les outils de passation de questionnaire (9h TD)
- ◆ Réaliser un questionnaire & concevoir un guide d'entretien (directif ou semi-directif) (9h TD)
- ◆ Animer un atelier participatif (12h TD)

EAC 110 - 115 : Un binôme d'ateliers au choix :

66h 8 crédits ECTS

- ◆ EAC110 - Produire et scénariser des ressources en EAC - Podcast (33h TD)
- ◆ EAC111 - Lire ensemble : du quart d'heure de lecture à la pratique collective de la lecture avec les acteurs de la chaîne du livre (33h TD)
- ◆ EAC112 - Éduquer au regard par l'image fixe - Atelier Maquette & PAO (33h TD)
- ◆ EAC113 - Éduquer au regard par l'image animée - Atelier Vidéo & Mashup (33h TD)
- ◆ EAC114 - Former aux médias & aux culture numériques - Atelier d'éducation aux médias et à l'information pour le développement de l'esprit critique (33h TD)
- ◆ EAC115 - Former au patrimoine - Atelier d'éducation au patrimoine par le patrimoine de proximité (33h TD)

EAC 116 : Produire des savoirs en EAC

45h 6 crédits ECTS

- ◆ Anglais appliqué à la communication culturelle (18h)
- ◆ Travail de recherche (15h TD)
- ◆ Préparation au stage ou à l'immersion professionnelle (27h TD)

Semestre 3

Septembre - Décembre (en présentiel)

30 crédits ECTS

EAC 201 : Conduire des actions 100% EAC accessibles à tous

45h 6 crédits ECTS

- ◆ Accessibilités des arts et de la culture : publics empêchés et création adaptée (18h)
- ◆ Prévention : dérives sectaires et valeurs de la République (18h)
- ◆ Poursuivre la fidélité avec un artiste associé (9h TD)

EAC 202 : Identifier et collaborer avec les réseaux d'acteur de l'EAC en France et à l'International

48h 6 crédits ECTS

- ◆ Montage de projets artistiques et culturels européens et à l'international (12h)
- ◆ Économie de la culture et des projets en EAC (12h)
- ◆ Partenariats, animation des réseaux professionnels, têtes de réseau et 100% EAC (12h)
- ◆ Anglais adapté aux contextes de l'EAC (12h TD)

EAC 203 : Séminaires : EAC

90h 12 crédits ECTS

- ◆ La sociologie des publics des festivals (15h)
- ◆ La sociologie des publics des cinémas (15h)
- ◆ La pratique et cultures médiatiques (15h)
- ◆ Le territoire, patrimoine national (15h)
- ◆ Les musiques savantes et populaires (15h)
- ◆ La culture et monde carcéral (15h)

EAC 204 : Faire pousser son projet en EAC : projet d'expérimentation scientifique et professionnel

45h 6 crédits ECTS

- ◆ Séminaire de pilotage du projet - PEPS (45h TD)

Semestre 4

Janvier - Juillet (en distanciel / hybride et stage)

30 crédits ECTS

UAAC01 : Stage, expérience professionnelle (45h TD)

45h 12 crédits ECTS

UAAC02 : Produire des savoir en EAC : mémoire 2^{ème} année (90h TD)

90h 12 crédits ECTS

UAAC03 : Préparer son insertion professionnelle : scénarisation des compétences-portfolio de compétences ou initiation aux concours du patrimoine-patrimoine et musées

45h 6 crédits ECTS

- ◆ Scénarisation des compétences (45h TD)
- ◆ Initiation aux concours du patrimoine-patrimoine et musées (45h TD)